



Confirmations d'inscription au Diplôme National du Brevet à rendre avant le 31 janvier 2018

publié le 30/01/2018

Descriptif :

A l'attention des PARENTS D'ÉLÈVES de 3ème

OBJET : confirmation d'inscription à l'examen du Diplôme National du Brevet (DNB) session 2018.

La confirmation d'inscription aux épreuves du diplôme national du brevet a été remise à votre enfant. Les représentants légaux vérifient l'ensemble des données contenues sur la confirmation :

- ▶ Les données relatives à l'état civil et aux coordonnées du candidat. Ces informations doivent être vérifiées avec le plus grand soin, puisqu'elles figureront sur le diplôme et le relevé de notes.
 - ▶ vérifient les sections, langues vivantes auxquelles s'inscrit le candidat
 - ▶ vérifient l'option facultative (latin/grec) à laquelle s'inscrit le candidat
 - ▶ L'autorisation de communication des résultats dans la presse et sur les sites internet des sociétés de droit privé est cochée « non » par défaut, de même que pour la transmission aux collectivités territoriales ; si vous souhaitez donner cette autorisation veuillez le rectifier directement sur la confirmation en écrivant « OUI ».
- En cas de rectifications, veuillez les notifier au stylo rouge. Veuillez également signer la confirmation d'inscription. Délai de retour des confirmations d'inscription aux professeurs principaux : Mercredi 31 janvier 2018 au plus tard